



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 17/12/13

Reçu en Préfecture le : 20/12/13  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 16 décembre 2013**  
**D - 2013/770**

***Aujourd'hui 16 décembre 2013, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,

**Excusés :**

Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Béatrice DESAIGUES

## **Maintenance des équipements informatiques et gestion des changements pour les écoles primaires de la Ville de Bordeaux. Avenant n°1 au marché 2012-435. Autorisation**

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le développement du numérique à l'école est un axe majeur de l'agenda Bordeaux Cité Digitale. A ce jour, les 98 écoles primaires sont déjà dotées de 1400 postes de travail informatiques, 210 imprimantes, 51 serveurs et plus de 341 tableaux numériques interactifs connectés au haut débit.

Ainsi, ce sont plus de 600 enseignants et 15000 élèves qui utilisent ces environnements informatiques pour des usages de gestion par les Directeurs, ou pédagogiques depuis les postes installés dans les classes et les salles informatiques.

La Direction Générale des Systèmes d'Information et de l'Innovation Numérique (DGINSI) assure l'assistance, le maintien en conditions opérationnelles et les évolutions des configurations informatiques des écoles primaires de la Ville de Bordeaux et du Lycée horticole au Haillan.

Dans le cadre du marché n°2012-435, conclu suite à un appel d'offres en 2012, la maintenance de l'ensemble de ces postes de travail et périphériques ainsi que la gestion des opérations de changement (ajout de poste, remplacement de matériel, déménagement...) ont été confiées à la société SPIE Infoservices.

Ce marché inclut actuellement la maintenance d'une partie du parc des tableaux numériques et leurs périphériques (5 sur 341) installés au sein des écoles de la Ville de Bordeaux.

Compte tenu de la criticité des équipements en place, la DGINSI souhaite aujourd'hui étendre la maintenance à la totalité du parc des tableaux numériques de la Ville mais aussi réduire les délais d'intervention sur les équipements du lycée horticole de Bordeaux qui a ouvert une nouvelle section de Brevet de Technicien Supérieur au sein du son établissement.

Ces évolutions entraînent de facto une augmentation des coûts de la maintenance.

D'une part et corrélativement à l'augmentation du nombre de TNI et périphériques à maintenir, le coût de la maintenance est augmenté d'un montant estimé à 36.662 € TTC.

D'autre part, l'extension des niveaux de services sur les matériels du Lycée horticole engendre une augmentation de 3.120€ TTC annuel.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant qui vous est présenté.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 16 décembre 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Jean-Michel GAUTE**